Sous l’autorité du, chef d’équipe opérationnelle vous assurez les missions suivantes :

Missions du poste

Conduire et manœuvrer un véhicule poids lourd sur la voie publique et les chantiers :

- Manœuvrer les véhicules avec dextérité et précision sur une route ou un chantier
- Respecter les règles de la circulation routière

Mettre en œuvre des outils propres à la spécialisation du véhicule :

- Connaitre le rôle et le fonctionnement des systèmes d’aide à la conduite (chronotachygraphe, etc.…)
- Connaitre le code de la route et les sanctions encourues en cas de non-respect

Appliquer les règles de sécurité :

- Manœuvrer avec dextérité les outils spécialisés embarqués (grue auxiliaire, benne, plateau…)
- Réaliser des chargements, arrimages, déchargements, remplissages
- Lire, comprendre et appliquer les consignes de sécurité

Contrôler et entretenir le véhicule :

- Régler des mécanismes simples (tension de la courroie, chenille, pression pneumatique, etc…)
- Contrôler le niveau d’huile, réaliser le graissage du véhicule
- Détecter les dysfonctionnements
- Rendre compte de son activité

Polyvalence au sein du service :

- Récupérer les déchets pour le tri sélectif

- Ramasser les encombrants ou autres, les papiers et divers petits déchets situés sur les places, trottoirs, caniveaux et espaces verts adjacents
- Nettoyer les parcs canins et les aires de jeux
- Ranger et nettoyer les zones affectées à sa régie au Centre Technique Municipal (CTM)

Déneiger et épandre le sel en période hivernal sur les voies publiques

Informations complémentaires

- Permis B / PL indispensable
- Permis E souhaité
- CACES R 482 – Catégorie C1 – chargeuses sur pneumatiques et les chargeuses – pelleteuses de masse > 6 tonnes souhaité
- CACES R 486 – Catégorie B nacelles et CACES R 490 -grue de chargement souhaité
- Sens de l’organisation
- Gestion du temps et des priorités
- Respect des règles de la circulation routière

Liens utiles
Postuler en ligne
/mon-quotidien/emploi/postuler-en-ligne
Infos pratiques

- Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels (CDD d’un an)
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- 39h/semaine (25 congés + 22 RTT)
- Possibilité de travail et d’astreinte soirs / week-end et jours fériés suivant manifestation ou besoin
- Participation au remboursement des frais de transport (75 % des transports en commun, indemnité vélo)